

Campagne nationale de mobilisation

SAUVONS MUMIA ABU-JAMAL

Le 17 août 1995 à 22 heures, heure locale, Mumia Abu-Jamal, journaliste américain ex-Panthère Noire, doit être exécuté par empoisonnement dans l'Etat de Pennsylvanie, USA. Journaliste de radio baptisé "la voix des sans voix" par ses auditeurs, Mumia Abu-Jamal a été déclaré coupable du meurtre d'un policier blanc et condamné à mort le 3 juillet 1982 après un procès bâclé, inique et des témoignages obtenus sous la pression policière. Depuis 13 ans, Mumia se bat pour survivre.

**MUMIA ABU-JAMAL NE DOIT PAS MOURIR.
SON COMBAT EST LE NOTRE. SAUVONS-LE.**

**Meeting d'information et de solidarité
le 4 juillet 1995 à 20 heures.
AGECA, 177 rue de Charonne,
Paris XI^{ème},
métro: Alexandre Dumas.**

**Rassemblement Mercredi 12 Juillet
18h-20h, devant l'ambassade des U.S.A.,
2 Av. Gabriel 75008 Paris.
Métro Concorde.**

Je m'associe à la campagne "Sauvons Mumia Abu-Jamal" et demande non seulement de ne pas donner l'ordre d'exécution mais également la réouverture de son procès.

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Signature: _____

Talon à renvoyer au collectif Sauvons Mumia,
s/c MRAP 89 rue Oberkampf, 75011 Paris.



**mouvement
contre
le racisme
et pour l'amitié
entre les peuples**

89, rue oberkampf
75543 paris cedex 11
(1) 48 06 88 00
télécopieur
(1) 48 06 88 01

POUR LA LIBERATION DE
MUMIA ABU JAMAL et LEONARD PELTIER

Plus d'une centaine de détenus dans les prisons américaines revendiquent depuis plusieurs années le statut de prisonniers politiques.

Parmi eux, Mumia ABU JAMAL, ex-rédacteur en chef du journal du Black Panther Party de Philadelphie, condamné à mort le 3 juillet 1982.

Leonard PELTIER, militant depuis 1970 de l'American Indian Movement, condamné à deux peines consécutives de prison à vie, en avril 1977.

Tous deux ont été déclarés coupables d'avoir assassiné des représentants des forces de l'ordre. Tous deux ont fait l'objet d'une parodie de justice: preuves falsifiées, notamment les expertises balistiques, faux témoignages extorqués sous la pression policière...

Nous, militants attachés à la défense universelle des Droits de l'Homme ainsi qu'à une justice égale pour tous,

. réfutons les procès qui ont abouti à leurs condamnations,

. exigeons la révision immédiate des procès de Mumia ABU JAMAL et Leonard PELTIER.

NOM PRENOM ADRESSE Tél. Profession

VIE SAUVE POUR MUMIA ABU JAMAL

DETENUS POLITIQUES AUX ETATS-UNIS: UNE REALITE MASQUEE

Aux Etats-Unis, pays construit historiquement sur l'esclavage et le génocide, les rapports entre races sont loin de s'être améliorés ces dernières années. La récession économique actuelle frappe les ghettos noirs plus féroce que les autres quartiers. Les Noirs et autres minorités ethniques, désignés comme boucs émissaires pour les maux de la société, se retrouvent de plus en plus fréquemment derrière les barreaux, victimes d'accusations mensongères, de coups montés. C'est particulièrement le cas des militants qui se battent pour améliorer les conditions de vie des opprimés. Afin de populariser leur message, de donner une résonance internationale à leurs combats, un « Comité de soutien aux prisonniers politiques aux Etats-Unis » a été créé il y a deux ans à Paris. Depuis, notre comité déploie une activité variée: organisation de réunions publiques d'information avec la participation de leaders noirs de passage à Paris tel Dhoruba Bin Wahad, ancien secrétaire général du Black Panther Party de New York, libéré en 1990 après 19 ans de prison accusé d'un crime qu'il n'a pas commis, animation de débats et de conférences après la projection du film « Incident à Oglala » sur le cas de Léonard Peltier, dirigeant de l'American Indian Movement, incarcéré depuis des années pour ses activités politiques. Nous avons en outre lancé une campagne de lettres et de pétitions adressées au gouverneur de l'Etat de Pennsylvanie et à l'ambassade des Etats-Unis à Paris pour sauver la vie de Mumia Abu Jamal, journaliste noir accusé sans preuve de meurtre et qui attend son exécution depuis le couloir de la mort de l'Etat de Pennsylvanie. Enfin, saisissant l'occasion de la sortie du film de Spike Lee, « Malcolm X », nous avons distribué des tracts abordant la question des détenus politiques aux USA. Nous nous joignons également à une campagne internationale en vue de faire réexaminer le cas des époux Rosenberg, exécutés il y a 40 ans, au plus fort de la guerre froide sous l'accusation absurde d'avoir « livré à l'URSS le secret de la bombe atomique ». Comme l'affaire Dreyfus ce procès fut un « modèle » de manipulation judiciaire pour raison d'Etat.

Pour tout contact:
collectif unitaire Sauvons Mumia
s/c MRAP 89 rue Oberkampf 75011 Paris
tel: 43 14 83 53
fax: 43 14 83 50

Message de solidarité pour Mumia Abu Jamal adressé par Angela Davis

Malgré le sérieux virage à droite du climat politique actuel aux Etats-Unis, nous sommes nombreux à avoir la ferme détermination de continuer à parler et à agir pour nous opposer aux forces conservatrices qui tentent d'annihiler les victoires que nous avons remportées depuis 40 ans dans le domaine des droits civiques et des droits de l'homme. Au moment où la répression est ouvertement à l'ordre du jour -sous forme d'hystérie anti-criminalité et anti-immigrants -nous devons accélérer notre campagne contre le racisme dans le système judiciaire. L'une de nos exigences fondamentales est l'abolition de la peine de mort, étant donné surtout son application raciste, émanation manifeste du terrorisme d'Etat. Le cas de Mumia Abu Jamal s'est révélé particulièrement important dans ce combat contre la peine de mort. Nous demandons que la peine de mort de Mumia Abu Jamal soit commuée et qu'il soit mis en liberté provisoire en attendant la réouverture de son procès. Il faut qu'il ait la possibilité de faire reconnaître son innocence et de reprendre sa vie de militant et d'organisateur politique dynamique et profondément engagé en tant que journaliste surnommé « la voix des sans voix ». (février 1995)

Lettre de Mumia (écrite en français) au docteur Dutertre, médecin responsable de « espoir ultime » (comité de soutien aux condamnés à mort) qui parraine plusieurs condamnés dont Mumia

Bonjour Monsieur le Docteur

Mes remerciements pour vos lettres aux officiels de Pennsylvanie.

J'ai 47 jours de vie dans ce monde -le style de mort américain.

Ici avec 92 hommes, nous sommes dans l'attente de la mort.

Ici en Amérique c'est 3000 hommes et dames condamnés à mort.

Merci monsieur le docteur pour votre secours et aux autres dans le « Death row » aux Etats Unis.

Je suis sous le statut disciplinaire maintenant avec 30 jours dans l'isolement, pour être engagé dans la profession de journalisme.

Ici, on ne parle pas au téléphone, pas de visite pendant un mois. n'est-ce pas un malheur ici dans le « pays des libertés » !

Mon ami merci

A tout !

COSATU (Congrès des Syndicats d'Afrique du Sud)

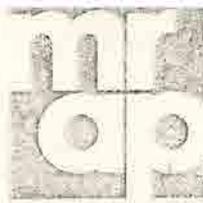
Le Congrès des Syndicats d'Afrique du Sud, représentant un million et demi de travailleurs, désire exprimer sa plus vive inquiétude devant la condamnation à mort du journaliste Mumia Abu Jamal...

Notre organisation a lutté contre toutes les formes de racisme et d'oppression ainsi que contre l'utilisation de la peine de mort pour faire taire les militants politiques. Nous sommes donc fermement opposés à la peine de mort pour des raisons tant idéologiques qu'humanitaires.

Nous vous demandons avec insistance de gracier Mumia Abu Jamal.

B.Sifingo, chargé des relations internationales

31 mai 1995



**mouvement
contre
le racisme
et pour l'amitié
entre les peuples**

89, rue oberkampf
75543 paris cedex 11
(1) 48 06 88 00
minitel : 3615 mrap
télécopieur
(1) 48 06 88 01

Madame l'Ambassadeur des
Etats Unis d'Amérique
2, Av. Gabriel

75008 - PARIS -

Paris, le 27 Juillet 1995

président d'honneur
Pierre PARAF †

présidence

Jacques CHEVASSUS
Jean-Jacques KIRKYACHARIAN
Alain MIRANDA
Charles PALANT

secrétaire général

Mouloud AOUNIT

secrétaires généraux adjoints

Alain CALLES
Paul MUZARD

comité d'honneur

Henri ALLEG
Maurice BÉJART
Jacques BERGUE
Yves BOISSET
Jacques de BOURBON-BUSSET
Aimé CESAIRE
Jean-Pierre CHABROL
Robert CHAMBEIRON
Edmonde CHARLES-ROUX
M.-José CHOMBART de LAUWE
Alain DECAUX
Henri DESOILLE
Guy DUCOLONE
Pasteur André DUMAS
Henri FAURE
Jean FERRAT
Raymond FORNI
Pierre GAMARRA
François GREMY
Colette GUILLAUMIN
Monseigneur Guy HERBULOT
Jean HIERNAUX
Georges HOURDIN
Professeur François JACOB
Albert JACQUARD
Pierre JOXE
Jean-Pierre KAHANE
Jean LACOUTURE
André LAJOINIE
Bâtonnier Bernard LASSERRE
Maxime LE FORESTIER
Albert LÉVY
Gérard LYON-CAEN
Jacques MADAULE
Emmanuel MAFFRE-BAUGÉ
François MALLET-JORIS
Claude MAURIAU
Josette MAURICE-AUDIN
Albert MEMMI
Robert MERLE
Professeur Paul MILLIEZ
Professeur Alexandre MINKOWSKI
Théodore MONOD
Marie-José NAT
George PAU-LANGEVIN
Gilles PERRAULT
Michel PICCOLI
Abbé Jean PIHAN
Alain RESNAIS
Emmanuel ROBLES
Jules ROY
Professeur Jacques RUFFIÉ
Robert SABATIER
Laurent SCHWARTZ
Georges SEGUY
Jean SURET-CANALE
Bertrand TAVERNIER
Haroun TAZIEFF
Alain TERRENOIRE
Jacqueline THOME-PATENOTRE
Paul-Émile VICTOR
Claude VILLERS
Michel VOVELLE
Georges WOLINSKI
Iannis XENAKIS
Bernard ZEHRFUSS

Réf. AC/LB 950727a

Transmission par fax
(43.12.20.74)

Madame l'Ambassadeur,

Vous avez connaissance de la campagne que mène le MRAP au sein du collectif « SAUVER Mumia ABU-JAMAL » pour empêcher son exécution capitale prévue le 17 Août en Pennsylvanie.

Plus de 260 personnalités (personnalités des mondes politique, associatif, scientifique et des Arts) ont déjà signé l'appel que nous avons lancé ; des milliers d'autres personnes dans tout le pays nous ont fait parvenir leurs messages de soutien à Mumia Abu-Jamal (pétitions, courriers à M. le Gouverneur T. Ridge ...).

La Présidence de notre Mouvement souhaiterait vous remettre solennellement toutes les signatures et messages recueillis à ce jour, et vous demande de bien vouloir lui accorder une audience dans le courant de la semaine prochaine, mercredi 2 ou jeudi 3 août si votre emploi du temps le permet.

Vous en remerciant par avance,

Nous vous prions de croire, Madame l'Ambassadeur, à notre parfaite considération.

Alain CALLES
Secrétaire Général adjoint

après = P. Naitak
D.J. Kirk
N.A. Combsque

DÉCLARATION AU PARLEMENT INTERNATIONAL DES ÉCRIVAINS ET AU PEN AMERICAN CENTER

1^{er} août 1995

Mes amies et frères*, compagnons écrivains,

Veillez accepter mes remerciements du fond du cœur et sachez que j'apprécie sincèrement votre déclaration de principe et d'humanisme du 17 juillet 1995. Vos mots porteurs de vie me réchauffent le cœur au moment même où l'ombre de la mort m'enveloppe.

Est-ce une simple coïncidence si, le lendemain de la signature de mon arrêt de mort, on m'a notifié que j'avais violé le règlement de la prison par « la pratique d'un commerce ou d'une profession journalistique », pour avoir écrit, entre autres, *Live from Death Row* ? Est-ce une simple coïncidence si, peu après, au cours d'une procédure disciplinaire, je fus condamné à trente jours de cachot - alors qu'il s'agissait d'un homme qui n'avait plus que soixante-quinze jours à vivre ?

Si jamais on avait besoin d'une preuve de la vacuité du premier amendement à la Constitution, qui est sacré pour l'Amérique, on n'a pas besoin de chercher ailleurs. Pour comble d'injustice, le gouvernement de Pennsylvanie m'a notifié quelques jours plus tard une autre violation du règlement carcéral. Le délit ? « Écrire à un autre prisonnier sans autorisation. » Le « prisonnier » ? Paul Wright, rédacteur en chef du *Prison Legal News*, publié à l'échelle nationale.

En Pennsylvanie, l'État où est né le premier amendement à la Constitution américaine, écrire est un crime. Depuis ma première adolescence jusqu'à ce jour, ce gouvernement qui se glorifie aux yeux de l'univers de « la liberté de sa presse » et de sa « liberté d'expression » a utilisé précisément ceci, mes mots, qu'ils soient imprimés ou prononcés, pour m'espionner quand j'étais encore lycéen, pour essayer de me faire endosser des crimes desquels il me savait innocent et, en fin de compte, pour obtenir par une décision de justice ma mort par exécution.

Le simple fait que j'écris constitue une preuve de l'échec total de leurs tactiques d'intimidation - tout comme le fait que vous me lisez !

Mes éternels remerciements à mes collègues de plume que j'estime. Pour actualiser une expression remontant à ma jeunesse rebelle chez les Panthères : « Write on ! »

Avec mes remerciements*.

Mumia Abu-Jamal
(en direct du couloir de la mort)

* En français dans la lettre

QUELQUES RÉCENTES DÉCLARATIONS DE SOUTIEN À MUMIA

Archie Shepp, musicien de jazz : « Je crois que Mumia Abu-Jamal est victime d'une conspiration. On connaît les procédures de justice américaines. Ça ne touche pas que les Noirs. La peine capitale est surtout infligée aux pauvres, aux citoyens de troisième classe et aux gens de couleur. Il y a incontestablement un problème de racisme. [...] J'espère l'ouverture d'un nouveau procès. Sinon ce sera terrible, parce que l'État assassinerait Abu-Jamal. » (*L'Humanité*, 3.08.95)

Ossie Davis, acteur américain : « Confrontés à de graves problèmes économiques, les dirigeants américains ont décidé de réagir, non par la création d'emplois et par l'amélioration des conditions de vie, mais par une vaste campagne destinée à créer une atmosphère punitive et répressive. Ils mènent une campagne de destruction de la classe ouvrière. Ils intimident les travailleurs. [...] Je souhaite adresser un grand merci à ceux des Français qui se battent pour sauver Mumia. Qu'ils poursuivent le combat, qu'ils rallient de nombreux autres citoyens à cette cause. [...] Mumia Abu-Jamal peut être sauvé. » (*L'Humanité*, 4.08.95)

Julia Wright, journaliste : « J'ai demandé à Michael Zinzun, l'ex-panthère noire, l'organisateur de la trêve entre les deux grands gangs fraticides de Los Angeles, ce que représentait Mumia, dans le contexte d'une communauté noire en deuil de ses mouvements politiques historiques, fragmentée, déchirée par l'augmentation des brutalités policières, affaiblie par la pauvreté, la drogue, le sida, la criminalité armée, la mort en masse de ses enfants (12 000 enfants tués par armes à feu en 1994 ; plus d'armureries que de stations-service), la croissance de la mortalité infantile et une espérance de vie en baisse. La réponse de Zinzun est que la campagne pour Mumia constitue un tournant historique et que Mumia - qu'il vive ou qu'il meure - aura galvanisé, unifié et radicalisé la communauté noire de derrière les barreaux. » (Intervention à la réunion du Parlement international des écrivains, Paris, 1.08.95)

Breyten Breytenbach, écrivain sud-africain : « [On s'acharne sur Mumia] parce qu'il fait partie d'une minorité. C'est un être minoritaire. La logique reste celle du système libéral. Nous assistons à la prolongation de l'esclavagisme, même si l'on n'utilise plus ce terme. [...] Mais, actuellement, la population noire américaine souffre de cela. » (*L'Humanité*, 2.08.95)

Édouard Glissant, écrivain martiniquais : « [L'administration américaine souhaite l'exécution de Mumia] parce qu'il est un symbole de révolte contre le pouvoir. Militant des Black Panthers, journaliste de radio extrêmement populaire en Pennsylvanie, il était surnommé « la voix de ceux qui n'ont pas de voix ». De plus, en tant que journaliste, il a énormément dénoncé les pratiques et les abus de la police de Philadelphie. » (*L'Humanité*, 2.08.95)

MUMIA ABU-JAMAL DOIT ÊTRE REJUGÉ ET LIBÉRÉ ! SON COMBAT EST LE NÔTRE ! RESTONS MOBILISÉS !

Mumia Abu-Jamal, ancien responsable du Black Panther Party, militant noir radical, journaliste radio appelé « la voix des sans-voix », est depuis 13 ans détenu en isolement dans le couloir de la mort d'une prison de Pennsylvanie. Mumia a été déclaré coupable du meurtre d'un policier, sans preuves, après une parodie de procès, par un juge spécialiste des condamnations à mort. Le FBI avait tenté de piéger Mumia, dès l'âge de 14 ans, parce qu'il défendait les droits des Noirs et de tous les opprimés aux États-Unis. Pour l'éliminer, les policiers lui ont tiré dessus comme ils l'avaient fait en assassinant 38 autres militants des Panthères noires. Cette action ayant échoué, ils ont cru réduire Mumia au silence en le condamnant à mort sous des accusations mensongères. Le gouverneur de Pennsylvanie avait signé le 2 juin dernier l'ordre de son exécution et avait fixé la date de celle-ci au 17 août 1995.

À Philadelphie, une procédure judiciaire est en cours pour examiner la demande de révision du procès de Mumia. Des témoins, jamais convoqués auparavant, comparaissent enfin et contredisent l'accusation. Mais le juge Sabo, de connivence avec le Fraternal Order of Police qui réclame la mort de Mumia, tente de paralyser la défense. Il a même osé menotter et jeter en cellule une avocate. Le tribunal statuera quelques jours après le 11 septembre, mais le procureur adjoint se permet d'annoncer par avance que le juge refusera un nouveau procès.

Les États-Unis ont une sinistre tradition d'assassinats légalisés pour éliminer tous ceux qui refusent leur politique et l'idéologie dominante.

La mobilisation internationale n'a pu empêcher l'exécution des anarchistes Sacco et Vanzetti en 1927, ni celle des militants pacifistes Ethel et Julius Rosenberg pendant la Guerre froide. Mais en 1937, les Scottsboro brothers (faussement accusés du viol de deux femmes blanches) furent arrachés des mains de leurs bourreaux par la solidarité internationale. De même, Angela Davis fut libérée grâce à la pression internationale. En Afrique du Sud et au Maroc, cette même mobilisation a récemment contribué à la libération de Nelson Mandela et d'Abraham Serfaty.

Aux États-Unis et dans le monde, des milliers de manifestants se sont mobilisés pour arracher le prisonnier politique Mumia Abu-Jamal à une mort dite « propre », par injection létale. Cette campagne a permis d'obtenir un « sursis indéfini » reportant la date d'exécution de Mumia. Mais le sursis peut très bien être annulé d'ici le 11 septembre. Si nous voulons sauver Mumia, nous devons poursuivre l'action internationale.

Il nous faut obtenir que l'innocence de Mumia soit enfin reconnue après un procès équitable et qu'il soit libéré. Maintenons la pression : rassemblements, distributions de tracts, actions symboliques, interventions dans les radios, envois de lettres au courrier des lecteurs des journaux, sensibilisation des touristes américains, collage de papillons autocollants, concerts de soutien à Mumia, réalisation de fresques, graffitis...

Envoyez vos messages de soutien à Mumia (rédigez-les en anglais, affranchissez à 4,30 F) :

Mumia Abu-Jamal, AM 8335, SCI Greene, 1040 East Roy Furman Hwy, Waynesburg, PA 15370-8090, États-Unis

Adressez vos cartes postales de protestation (disponibles au MRAP) au gouverneur de Pennsylvanie :

Thomas Ridge, Governor, State of Pennsylvania, Main Capitol Building, Room 225, Harrisburg, PA 17120, États-Unis

Une pétition demandant que Mumia ne soit pas exécuté et qu'il ait un procès équitable a déjà recueilli plus de 6000 signatures. Après le meeting d'information et de solidarité du 4 juillet, nous avons occupé le 19 juillet le siège de l'American Express à Paris. À l'initiative de militants de la diaspora africaine-américaine, de militants appartenant au Committee to Save Mumia (New York) et au Comité de soutien aux prisonniers politiques aux États-Unis (Paris), avec l'aide du Collectif « Sauvons Mumia », le Parlement international des écrivains a organisé une rencontre à l'Unesco le 1^{er} août. Depuis le 12 juillet, nous nous retrouvons une fois par semaine face au Consulat des États-Unis. Le 12 août s'est déroulée la journée internationale pour Mumia. Une autre initiative unitaire aura lieu avant le 11 septembre. Jusqu'à cette date, nous serons présents au

RASSEMBLEMENT POUR MUMIA
chaque mercredi, de 18 à 20 heures
angle rue de Rivoli - place de la Concorde

NON AU LYNCHAGE LÉGALISÉ DE MUMIA ABU-JAMAL ! MUMIA A DROIT À UN PROCÈS ÉQUITABLE !
LIBÉREZ MUMIA ET LES AUTRES PRISONNIERS POLITIQUES AUX ÉTATS-UNIS !
IF THEY COME FOR MUMIA IN THE MORNING, THEY'LL COME FOR YOU AT NIGHT !
MAKE LEGALIZED MURDER ILLEGAL ! NO JUSTICE — NO PEACE !

Collectif « Sauvons Mumia » c/o MRAP, 89 rue Oberkampf, 75011 Paris
Tél. : 43 14 83 53 - Fax : 43 14 83 50

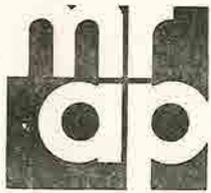
Je m'associe à la campagne « Sauvons Mumia », je demande qu'il ne soit pas exécuté et qu'il soit rejugé équitablement.

Nom, prénom :

Adresse :

Signature :

Talon à renvoyer au collectif « Sauvons Mumia », c/o MRAP, 89 rue Oberkampf, 75011 Paris



mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples

siège : 89, rue oberkampf - 75543 paris cedex 11 - tél.: (1) 43.14.83.53 - fax : (1) 43.14.83.50

Campagne nationale

SAUVONS MUMIA ABU-JAMAL

Le 7 août 1995, le juge Sabo, qui avait condamné à mort Mumia ABU JAMAL, lui accordait un sursis à exécution: une décision prise sous la contrainte d'une campagne internationale de solidarité. La mobilisation a permis de suspendre le bras du bourreau mais Mumia est toujours dans le couloir de la mort; le juge Sabo ayant refusé la réouverture du procès.

MUMIA EST EN DANGER

Le MRAP en appelle solennellement à l'ensemble des organisations, syndicats, partis politiques, associations, pour que partout dans les entreprises, quartiers, mairies, partent des pétitions, messages adressés au Gouverneur de Pennsylvanie (Thomas Ridge-Governor-State of Pennsylvanie-Main Capital Building Room-Harrisburg- PA 17120-USA); ainsi qu'à Madame l'Ambassadeur des USA en France (Madame Pamela Harriman- Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique- 2, avenue Gabriel-75008 Paris)

Le collectif "SAUVONS MUMIA" appelle également à un rassemblement devant l'Ambassade des Etats-Unis, 2 avenue Gabriel 75008 Paris, métro Concorde chaque deuxième mercredi du mois de 18 à 20 heures:

mercredi 11 octobre, mercredi 8 novembre, mercredi 13 décembre

Mumia Abu Jamal a besoin d'argent pour assurer sa défense. Un rapport officiel émanant de la Cour Suprême de Pennsylvanie évaluait en 1990 à un million de dollars (5 millions de francs) le coût d'une procédure en appel contre une sentence de mort.

Le collectif "Sauvons Mumia" appelle à la solidarité financière de chacun afin de lui assurer la meilleure défense possible. Vos dons sont à transmettre sous forme de chèque au MRAP qui transmettra au "Committee to Save Mumia Abu Jamal" à New York. Chèque à l'ordre du MRAP, 89 rue Oberkampf, 75543 Paris Cedex 11, avec au dos la mention "Collectif Sauvons Mumia".

Le Collectif a édité la première interview de Mumia après la décision du juge d'accorder un sursis à exécution. Cette interview de 15 pages sous forme de brochure est vendue 20 francs, versés intégralement pour la défense de Mumia. Vous pouvez vous la procurer au siège du MRAP.

Je m'associe à la campagne "Sauvons Mumia Abu-Jamal" ; je demande qu'il ne soit pas exécuté et qu'il soit jugé équitablement, dans un autre Etat, par un autre juge

Nom, Prénom: _____

Adresse: _____

Signature: _____

je souhaite recevoir _____ brochures "interview de Mumia ; ci-joint un chèque de 20X = (à l'ordre du MRAP)

je verse.....francs pour la défense de Mumia

Talon à renvoyer au collectif Sauvons Mumia, s/c MRAP 89 rue Oberkampf, 75011 Paris.

Pour tout renseignement sur la campagne "Sauvons Mumia", téléphoner au MRAP 43 14 83 53

COLLECTIF NATIONAL * "SAUVONS MUMIA ABU JAMAL"

ACTIT; l'Autre Amerique; CGT; Comité de Défense des Droits de l'Homme et des Libertés; Comité de Soutien aux Prisonniers Politiques aux Etats-Unis; Comité Rosenberg; FSU; JOC; JustJustice; JCR; JRE; LO; MRAP; PCF; PS; Ras l'Front; SUD PTT; UNEF; UNEF-ID; les Verts
avec le soutien d'Amnesty International

MUMIA ABU JAMAL: le déni de justice

Ex-Président de l'association des journalistes noirs de Philadelphie, journaliste de radio, écrivain, Mumia Abu Jamal a été déclaré coupable du meurtre, le 9 décembre 1981, d'un policier blanc et condamné à mort. De nombreuses organisations de défense des droits de l'Homme, des personnalités partout dans le monde ont été alertées par les graves anomalies constatées dans le déroulement de l'enquête puis dans le procès lui-même: violations des droits constitutionnels de l'accusé, dissimulation de preuves favorables à la défense, subornation de témoins.

Dans les jours qui ont suivi le meurtre, Veronica Jones fait à la police un premier témoignage faisant état de deux hommes s'enfuyant en courant alors qu' à terre se trouvent deux corps: celui du policier et celui de Mumia grièvement blessé.

En juin 82, Veronica Jones comparait au procès de Mumia et donne un deuxième témoignage contredisant le premier, témoignage accablant Mumia et ne faisant plus état des deux hommes en fuite.

Aujourd'hui, Veronica Jones reconnaît avoir menti au tribunal; elle révèle notamment que deux policiers lui rendirent visite dans sa cellule - alors qu'elle était inculpée pour détention illégale d'arme- et lui proposèrent un marché: pour obtenir sa libération et éviter 15 ans de prison, elle n'avait qu'à accabler Mumia et "oublier" les deux hommes en fuite. Alors mère de 3 enfants en bas âge, Veronica Jones accepte.

En mai 96, soulignant la gravité de cette subornation d'un témoin-clé, les avocats de Mumia Abu Jamal dépose une requête auprès de la cour Suprême de Pennsylvanie.

Le 10 septembre 1996, cette même Cour renvoie le cas Mumia devant le juge Sabo, qui a déjà condamné Mumia à mort. Rappelons que Sabo, surnommé le "roi du couloir de la mort", détient le triste record des condamnations à mort aux Etats-Unis dont 93% de non blancs.

Le 1 octobre 1996, Veronica Jones comparait devant le juge Sabo et affirme une nouvelle fois qu'elle a menti au procès., en raison de la pression policière Elle est alors menacée de 7 ans d'emprisonnement pour parjures puis arrêtée en pleine audience pour un chèque sans provision émis en 1992! Cette politique d'intimidation des témoins prouve la volonté d'étouffer une fois de plus la vérité.

Le 1 novembre 1996, le Juge Sabo vient de déclarer irrecevable le nouveau témoignage de Veronica Jones. Ce rejet est un véritable déni de justice!

La situation est grave: cette décision négative peut mener rapidement à la signature d'un nouvel ordre d'exécution.

La mobilisation internationale a sauvé Mumia de l'exécution prévue le 19 août 1995.

Seule une mobilisation internationale plus forte que celle de l'été 95 pourra arrêter le terrible engrenage.

Le 9 décembre, une marche sera organisée à Wall Street à New-York. Des rassemblements ou manifestations auront lieu dans différentes villes d'Europe.

La campagne internationale réclame un nouveau procès, équitable cette fois.

A PARIS, le collectif national "Sauvons Mumia Abu Jamal" appelle tous les hommes et femmes épris de justice à un

RASSEMBLEMENT A LA FONTAINE des INNOCENTS

(métro les Halles)

LUNDI 9 Décembre à partir de 18h

MUMIA ABU JAMAL NE DOIT PAS MOURIR!